

Cote du document: EB 2019/127/R.24
Point de l'ordre du jour: 8 d) i) b)
Date: 8 août 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de financement

Royaume du Cambodge

Projet relatif aux actifs durables en faveur des marchés agricoles, des entreprises et du commerce

Numéro du projet: 2000002278

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Kaushik Barua
Directeur de pays
Division Asie et Pacifique
téléphone: +84 (0) 911 613 300
courriel: k.barua@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10-12 septembre 2019

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements tirés de l'expérience	2
II. Description du projet	2
A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles du projet	2
B. Composantes/résultats et activités	3
C. Théorie du changement	5
D. Alignement, appropriation et partenariats	5
E. Coût, avantages et financement	6
III. Risques	9
A. Risques liés au projet et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classification du risque climatique	10
D. Soutenabilité de la dette	10
IV. Exécution	10
A. Cadre organisationnel	10
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	12
C. Plans de mise en œuvre	12
V. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VI. Recommandation	13

Appendices

- I. Negotiated financing agreement
- II. Logical framework

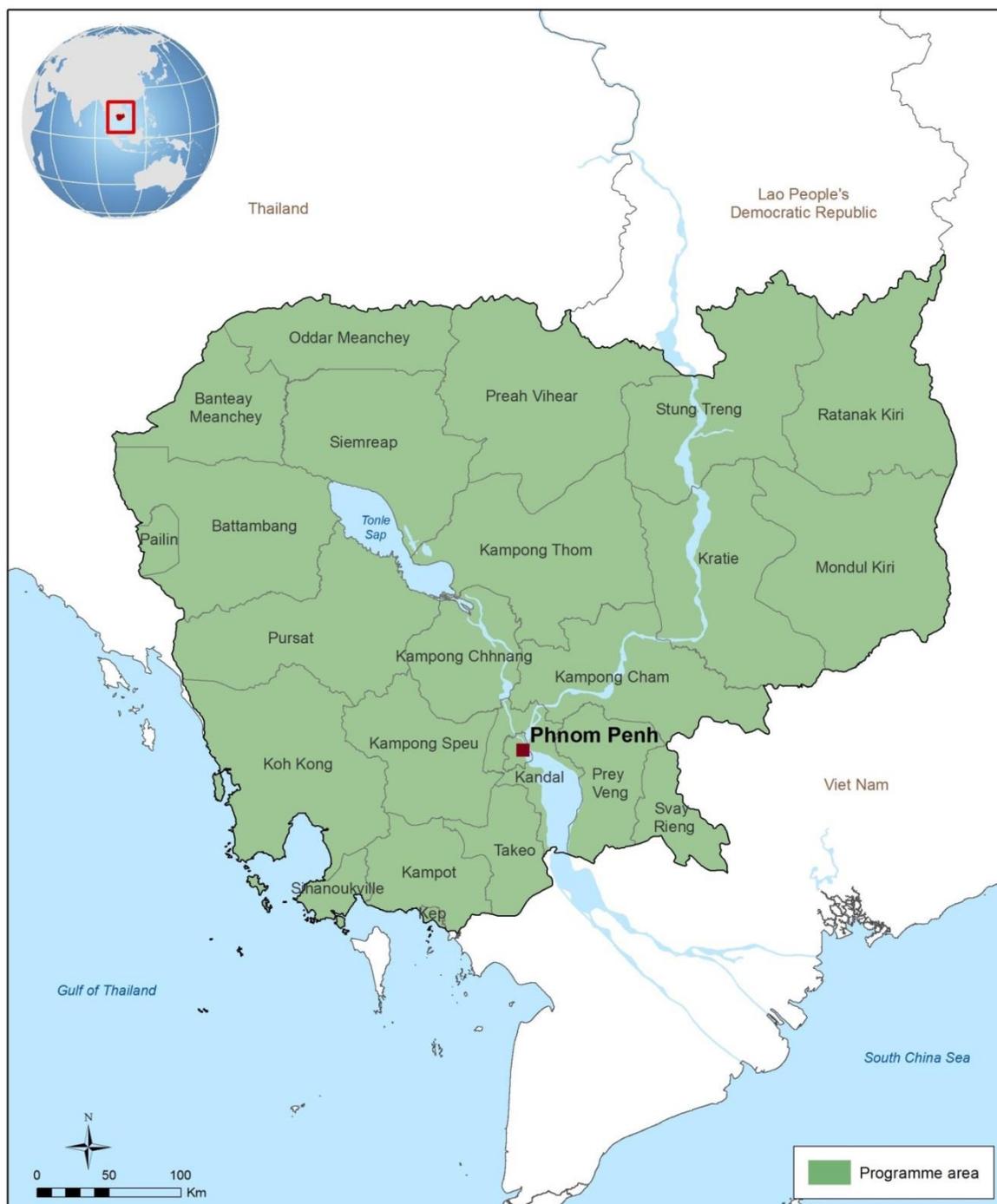
Équipe d'exécution du projet

Directeur régional:	Nigel Brett
Directeur de pays:	Kaushik Barua
Responsable technique du projet:	Michael Hamp
Responsable de la gestion financière:	Irene Li
Spécialiste climat et environnement:	Karan Sehgal
Juriste:	Itziar Garcia Villanueva

Sigles et acronymes

AFD	Agence française de développement
AIMS	Promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs
ASPIRE	Services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation
CDT	Centre de démarrage technologique
FAC	Fonds d'acquisition de compétences
KAS	Khmer Agriculture Suite
SAAMBAT	Actifs durables en faveur des marchés agricoles, des entreprises et du commerce
S&E	Suivi-évaluation
UEP	Unité d'exécution du projet
UGP	Unité de gestion du projet

Carte de la zone du projet



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte établie par le FIDA; 04/03/2019

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/ bénéficiaire du don:	Royaume du Cambodge
Organisme d'exécution:	Ministère du développement rural
Coût total du projet:	92,1 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	53,2 millions d'USD
Montant du don du FIDA:	1,2 million d'USD
Montant du financement du FIDA (action climatique):	38,6 millions d'USD
Cofinanceurs:	Discussions en cours avec les cofinanceurs potentiels
Montant du cofinancement national:	Collectivité(s) locale(s): 1,1 million d'USD en nature (entretien des infrastructures routières)
Contribution de l'emprunteur:	11,3 millions d'USD en espèces
Contribution des bénéficiaires:	0,1 million d'USD
Déficit de financement:	25,2 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 72.

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

Contexte national

1. Après un passé marqué par l'instabilité, le Cambodge a considérablement progressé dans la voie de la reconstruction, le pays ayant connu deux décennies de forte croissance économique et de réduction de la pauvreté. Le taux de croissance moyen s'est établi à plus de 7% entre 1995 et 2018, ce qui a permis au Cambodge de passer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2017. La croissance a été portée principalement par le secteur manufacturier et les services, mais environ la moitié des emplois actuels relèvent encore du secteur agricole. Les revenus issus des salaires de la main-d'œuvre locale et migratoire importent de plus en plus pour les ménages ruraux. La croissance s'est accompagnée d'un recul du taux de pauvreté, qui est tombé de 47,8% en 2007 à 13,5% en 2014¹.
2. Malgré ces progrès, le Cambodge se heurte à des difficultés persistantes. Environ 25% de la population risque toujours de retomber dans la pauvreté et quelque 35% de Cambodgiens souffrent de pauvreté multidimensionnelle². La malnutrition est un problème et environ 32% des enfants de moins de cinq ans présentent un retard de croissance.
3. Les filières d'approvisionnement agricole sont sous-développées, les coûts de transport sont élevés et la couverture géographique est limitée. Sur les 45 000 km d'infrastructures routières rurales du Cambodge, seuls 2 000 km sont revêtus en dur.

Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité

4. Le Cambodge est extrêmement vulnérable aux changements climatiques étant donné que son économie dépend de l'agriculture pluviale et qu'il manque des ressources et infrastructures nécessaires pour faire face aux inondations et aux sécheresses. Toutes les activités relevant du Projet relatif aux actifs durables en faveur des marchés agricoles, des entreprises et du commerce (le Projet SAAMBAT) et concernant des infrastructures respecteront des normes de conception visant à permettre aux constructions de résister aux aléas climatiques.
5. Les femmes continuent d'être désavantagées et gagnent 30% de moins que les hommes. Toutes les interventions relevant du Projet SAAMBAT comprendront des plans d'action en faveur de l'égalité des sexes afin que les femmes contribuent à la réalisation des objectifs généraux du FIDA en la matière. Les besoins des femmes et les perspectives qui s'offrent à elles seront pris en considération dans les domaines de l'infrastructure, de la formation professionnelle, de l'accès aux technologies numériques et des possibilités qu'ont les femmes entrepreneuses.
6. La population cambodgienne est la plus jeune d'Asie du Sud-Est, mais les jeunes ruraux manquent de compétences utiles sur le marché du travail. Le Projet SAAMBAT est axé sur les jeunes et sa deuxième composante a pour but de les doter de compétences professionnelles adaptées à la demande et de permettre aux jeunes entrepreneurs de mettre au point et d'adopter des technologies numériques applicables aux filières agricoles.

¹ Voir www.worldbank.org/en/country/cambodia/overview (en anglais uniquement).

² Voir <http://hdr.undp.org/en/2018-MPI> (en anglais uniquement).

7. En outre, l'unité de gestion du projet (UGP) établie au sein du Ministère du développement rural et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) œuvreront de concert pour garantir l'harmonisation de leurs activités en matière de nutrition dans les provinces visées par le Projet SAAMBAT.

Justification de l'intervention du FIDA

8. La conception du Projet SAAMBAT respecte les politiques et stratégies du Gouvernement royal du Cambodge et les priorités institutionnelles du FIDA. La stratégie de développement du gouvernement est inscrite dans sa "Stratégie rectangulaire" (actuellement en phase IV, appelée RS-IV) et dans son Plan national de développement stratégique pour la période 2014-2018, deux initiatives qui font de l'infrastructure rurale et de la formation professionnelle une priorité. Le développement de l'économie numérique est actuellement l'une des principales préoccupations des décideurs politiques. Le Projet SAAMBAT est également aligné sur le projet de Plan directeur du secteur agricole, lequel vise à favoriser la croissance par l'amélioration des infrastructures.
9. Le Projet SAAMBAT s'attaque de front aux problèmes d'infrastructure de l'économie rurale et aux difficultés que rencontrent les jeunes ruraux. Sa conception fait fond sur l'expérience et le savoir-faire du FIDA en matière de développement des filières rurales et de mise en place d'infrastructures et de services destinés aux communautés rurales et résilients face aux changements climatiques.

B. Enseignements tirés de l'expérience

10. Le Projet SAAMBAT met à bon usage les enseignements tirés du partenariat établi depuis 1996 entre le FIDA et le Gouvernement royal du Cambodge. Il donne directement suite aux recommandations contenues dans l'évaluation de la stratégie et du programme de pays, à savoir cibler les agriculteurs commerciaux, les agriculteurs les plus avancés et les ménages les plus pauvres, et assurer un équilibre entre l'investissement dans le capital humain (composante 2) et l'investissement dans des éléments tangibles (composante 1). La conception du projet est également fondée sur la demande que le gouvernement, au vu de son expérience, a faite au FIDA d'assurer un équilibre entre les investissements dans les actifs physiques et avec les investissements dans les approches nouvelles et novatrices de modernisation de l'économie rurale.
11. En outre, le processus de conception a mis à profit les enseignements tirés de précédents projets afin d'éviter les retards et d'améliorer les préparatifs de la phase d'exécution: l'équipe centrale du projet est déjà constituée.

II. Description du projet

A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles du projet

12. L'objectif du projet en matière de développement consiste à "accroître durablement la productivité de la jeunesse, de l'économie et des entreprises rurales", ce qui concourra à réduire la pauvreté et à accroître la sécurité alimentaire³. La faible productivité contribue à creuser l'écart de revenus entre les zones urbaines et rurales, à accentuer l'émigration et à pérenniser la pauvreté multidimensionnelle. Le Projet SAAMBAT contribuera à la réalisation des trois objectifs stratégiques du Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats, à la fois directement et par des synergies avec le Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs (Projet AIMS) et avec le Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation (Programme ASPIRE). L'objectif stratégique 1 (permettre aux petits exploitants pauvres de tirer parti des débouchés commerciaux) sera atteint grâce à une meilleure connectivité physique aux marchés et au renforcement des capacités, l'objectif stratégique 2 (devenir résilient face aux changements climatiques) sera atteint par la

³ Durabilité au sens économique, institutionnel, social et environnemental du terme.

construction d'infrastructures résistantes aux aléas climatiques et l'objectif stratégique 3 (améliorer l'accès des ménages pauvres à des services ruraux renforcés) sera atteint grâce à des activités de formation professionnelle destinées aux jeunes et à des services numériques.

13. Le Projet SAAMBAT a été conçu suivant une approche programmatique dans laquelle les composantes et les domaines cibles sont sélectionnés en raison de leur complémentarité avec le Programme ASPIRE (l'accent étant placé sur la production et la vulgarisation agricoles) et le Projet AIMS (l'accent étant mis sur la commercialisation et les filières), ainsi qu'avec les interventions que d'autres partenaires de développement ont prévues. En accord avec cette approche programmatique, le Projet SAAMBAT sera exécuté à l'échelle nationale dans 50 zones où de petits exploitants produisent des produits de base (appelées pôles économiques) ciblées par le Programme ASPIRE et le Projet AIMS, lesquelles pourront se trouver dans n'importe laquelle des 24 provinces rurales du Cambodge. Pour la phase I, dix pôles économiques ont été sélectionnés en fonction des critères suivants: i) le potentiel de croissance agricole au vu de la production des petits exploitants; ii) les besoins en infrastructures; iii) la pauvreté et un niveau élevé d'émigration de la main-d'œuvre, en particulier la main-d'œuvre jeune; iv) des pouvoirs locaux fermement engagés et dotés de robustes capacités. Priorité a été donnée aux domaines importants pour la filière maraîchère.
14. Quinze pôles économiques supplémentaires seront sélectionnés la première et la deuxième année et 25 autres seront choisis à mi-parcours. Le Projet SAAMBAT permettra de financer le revêtement en dur d'infrastructures routières dans 25 pôles économiques. Les 25 pôles économiques restants se situeront dans des zones où des projets financés par des partenaires – dont la Banque de développement KfW, l'Agence française de développement (AFD), la Banque mondiale ou la Banque asiatique de développement – construiront des infrastructures routières revêtues en dur. Dans ces pôles économiques, le Projet SAAMBAT permettra de financer des investissements dans des infrastructures de filières plus petites et des investissements non liés à l'infrastructure.
15. Le Projet SAAMBAT bénéficiera directement à environ 227 000 ménages résidant dans les pôles économiques – soit environ un million de personnes. Il vise principalement: i) les petits exploitants agricoles pouvant renforcer la production axée sur les marchés; ii) les jeunes de moins de 30 ans au chômage ou sous-employés issus de ménages ruraux pauvres qui sont disposés à améliorer leurs compétences et qui cherchent un emploi dans le secteur formel; iii) les entreprises privées et les coopératives. La majorité des participants directs aux activités du projet seront des femmes. Un maillage par zone aligné sur celui employé dans le cadre du Projet AIMS et du Programme ASPIRE permettra de recenser les ménages touchés par la pauvreté multidimensionnelle. Le niveau de pauvreté – tel qu'il est défini dans la méthode de recensement des ménages pauvres employée par le gouvernement (également adoptée par les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales au Cambodge) – est un critère clé dans la sélection des pôles économiques.

B. Composantes/résultats et activités

16. Le projet comprendra les composantes suivantes: i) Infrastructure de filière; ii) Compétences, technologie et entreprise.
17. **Composante 1: Infrastructure de filière.** Cette composante devrait permettre aux populations rurales pauvres de tirer davantage profit de leur intégration au marché. Les résultats matériels seront notamment la construction de 450 km d'infrastructures routières rurales, l'amélioration d'une cinquantaine de places de marché rurales et la construction de 25 autres infrastructures de filière. Si possible et sous réserve de l'obtention des financements nécessaires, un soutien sera

apporté aux programmes de gestion de l'eau et aux technologies d'exploitation des énergies renouvelables.

18. Les sous-projets concernant les infrastructures seront sélectionnés en fonction de leur capacité de stimuler l'investissement privé et la croissance des filières soutenues par le Projet AIMS ou le Programme ASPIRE, en particulier la filière maraîchère.
Les infrastructures routières tertiaires seront revêtues de bitume ou de ciment dans les zones inondables. Les infrastructures routières donnant accès à des fermes seront gravillonnées. Les débarcadères de ferrys appartenant à des entreprises privées seront améliorés. Les marchés et les installations logistiques seront exploités par des comités d'usagers. Toutes les infrastructures seront construites dans le respect de normes visant à leur permettre de résister aux aléas climatiques.
19. Les difficultés relatives à l'eau destinée à l'agriculture, l'un des principaux obstacles que rencontrent les petits exploitants, seront traitées principalement dans le cadre d'un partenariat avec le projet de l'AFD intitulé Water for Cambodia. Le Projet SAAMBAT permettra de réaliser une étude de faisabilité d'approches novatrices de gestion de l'eau portées par le secteur privé ou les coopératives agricoles. Si possible, ces activités seront intégrées au Projet SAAMBAT à partir de sa troisième année d'exécution.
20. **Composante 2: Compétences, technologie et entreprise.** Cette composante vise à renforcer les capacités productives des populations rurales pauvres et devrait permettre à au moins 4 500 jeunes ruraux de trouver un emploi productif, favoriser la création de 500 petites et moyennes entreprises et à faire utiliser la technologie numérique à 25 000 acteurs des filières rurales. Concrètement, elle prévoira des activités de formation professionnelle à l'intention de 6 800 jeunes ruraux, l'instauration d'une pépinière d'entreprises et la mise au point d'une gamme de produits intitulée "Khmer Agriculture Suite" (KAS), comprenant une plateforme numérique ouverte et une infrastructure d'appui.
21. **La sous-composante 2.1, relative aux compétences des jeunes ruraux,** aidera les intéressés à acquérir des compétences techniques ou à monter leur propre entreprise. Toutes les activités de formation dont bénéficieront les jeunes ruraux concernés porteront sur les compétences requises par les principaux employeurs et seront dispensées en partenariat avec le secteur privé. Les jeunes qui suivront le programme assisteront à un cours d'orientation sur les compétences non techniques nécessaires pour décrocher un emploi ou bénéficier d'une formation dans le secteur formel. Ils seront inscrits à un cours de formation technique national ou local ou – par l'intermédiaire de la pépinière d'entreprises – suivront des cours de formation et recevront un financement pour lancer leur entreprise.
22. **La sous-composante 2.2, technologie et entreprise au service de la filière agricole,** a pour but d'aider le Centre de démarrage technologique (CDT) du gouvernement à créer la KAS. Trois groupes d'activités se renforceront les uns les autres mais pourront également produire des résultats de manière indépendante: i) mise au point de la plateforme centrale de la KAS et des principales applications; ii) instauration d'un fonds d'encouragement visant à inciter les innovateurs numériques à concevoir, lancer et assurer le bon fonctionnement des applications au profit des petites exploitations agricoles (ces applications pourraient également porter sur l'adaptation aux changements climatiques et la nutrition); iii) élaboration d'une campagne de sensibilisation au moyen de laquelle les acteurs de la filière bénéficieront d'activités de formation aux compétences numériques.
23. **Sous-composante 2.3: études stratégiques, travaux de recherche en matière de politiques et élaboration de programme.** Les études stratégiques consisteront en des études de faisabilité d'investissements susceptibles de profiter aux petits exploitants, y compris une étude de faisabilité décisive pour les marchés

de gros régionaux en ce qui concerne la filière maraîchère, qui est fiable, ou en des études préalables à la réalisation de tels investissements. Les travaux de recherche en matière de politiques favoriseront l'essor du secteur des petits exploitants agricoles et l'intégration de la technologie numérique dans l'économie rurale. Ils viseront aussi à incorporer les thèmes de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA que sont les questions relatives aux changements climatiques, à l'égalité des sexes, à la jeunesse et à la nutrition dans le cadre réglementaire national, et éclaireront à l'avenir l'élaboration des programmes de pays du FIDA. En outre, dans le cadre de cette sous-composante, des activités seront financées dans le but de renforcer l'approche programmatique.

C. Théorie du changement

24. Le Projet SAAMBAT vise à réduire la pauvreté multidimensionnelle, la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire de longue durée en rendant l'économie rurale plus productive, résiliente, équitable et diversifiée. La composante relative à une infrastructure résiliente face aux aléas climatiques appuiera et renforcera la durabilité de la production et des efforts de commercialisation des petits exploitants agricoles. La production des petits exploitants sera davantage axée sur le marché et fera de plus en plus appel à la technologie moderne. Des cours de formation seront dispensés à la population rurale – en particulier aux femmes et aux jeunes – pour la doter de nouvelles compétences techniques et non techniques qui contribueront à accroître sa productivité ou à améliorer sa perspective d'emploi.
25. Le Projet SAAMBAT complétera le Projet AIMS, le Programme ASPIRE et les programmes partenaires de sorte à remédier de manière globale aux difficultés énumérées précédemment. Le programme intégré réduira les coûts de production et de commercialisation, augmentera les investissements et les activités du secteur privé et augmentera la productivité de la main d'œuvre pour les agriculteurs et les propriétaires, exploitants et employés de petites et moyennes entreprises. En retour, les petits exploitants, les ménages pauvres, les femmes et les jeunes bénéficieront d'une augmentation de leurs revenus et d'une amélioration de leurs perspectives économiques. Une économie rurale renforcée et diversifiée sera plus résiliente face aux changements climatiques.

D. Alignement, appropriation et partenariats

26. Afin de réaliser les objectifs de développement durable, le Cambodge a mis au point la "Stratégie rectangulaire". Les priorités de la phase IV dont le Projet SAAMBAT tient compte directement sont: i) l'investissement dans des infrastructures routières rurales; ii) la promotion de l'utilisation des technologies numériques et intelligentes dans l'agriculture; iii) l'instauration de marchés de gros de légumes propres et salubres. L'approche programmatique adoptée dans le cadre du projet permettra d'apporter un soutien intégré aux priorités politiques nationales et de financer des travaux de recherche en matière de politiques au niveau du programme.
27. Le Projet SAAMBAT a été conçu grâce à un dialogue inclusif avec les partenaires de développement, notamment dans le cadre du groupe de travail technique sur l'agriculture et l'eau, qui est coanimé par le FIDA. L'approche programmatique permettra de s'aligner activement sur d'autres organes. (Des mémorandums d'accord dans le domaine des infrastructures rurales sont en cours d'élaboration avec l'AFD et la Banque de développement KfW). En ce qui concerne la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, le programme de recherche commun que ces organismes mettent au point Cambodge sera aligné sur les travaux de synthèse accomplis dans le cadre du Projet SAAMBAT. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture fournira également une assistance technique au sujet des bonnes pratiques agricoles.

E. Coût, avantages et financement

28. Les deux composantes du projet comprennent des éléments considérés comme relevant du financement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA à ce projet au titre du financement de l'action climatique est calculé à 38,6 millions d'USD (selon les méthodes des banques multilatérales de développement relatives au financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets), soit 71% du financement total du FIDA.

Coût du projet

29. Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers et les droits et taxes, est estimé à 92,1 millions d'USD pour les six années de la période d'exécution. La part en devises représente environ 14,2 millions d'USD (environ 15% du coût total du projet) et les droits et taxes 6 millions d'USD (environ 6,5% du coût total du projet). Le total des coûts de base s'élève à 81,2 millions d'USD et on estime que les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers ajoutent 10,9 millions d'USD à ce montant (environ 11,8% des coûts de base). Les dépenses d'investissement représentent 95% des coûts de base et les dépenses courantes les 5% restants.
30. La composante 1 (Infrastructure de filière) représente 61,1 millions d'USD, soit 66,3% du coût du projet. La composante 2 (Compétences, technologie et entreprise) représente 25,9 millions d'USD (28,1%). Les coûts de gestion du projet sont d'environ 5,1 millions d'USD, soit 5,6% du coût total du projet.

Tableau 1
Coûts du projet par composante et source de financement
(en milliers d'USD)

Composante/ sous-composante	Emprunteur/fonds de contrepartie		Prêt du FIDA		Don du FIDA		Déficit de financement		Bénéficiaires		Autres cofinancements*		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Infrastructure de filière	4 273	7	37 288	61,1	-		18 221	29,8	144	0,2	1 130	1,9	61 057	66,3
2. Compétences, technologie et entreprise	3 557	13,8	14 159	54,7	1 200	4,6	6 948	26,9	-		-		25 864	28,1
3. Gestion du projet														
3.1. Gestion des savoirs, planification et suivi et évaluation (S&E)	698	36,3	1 224	63,7	-		-		-		-		1 922	2,1
3.2. Coordination du projet	2 753	84,2	515	15,8	-		-		-		-		3 268	3,5
Sous-total gestion du projet	3 451	66,5	1 739	33,5	-		-		-		-		5 190	5,6
Total des coûts du projet	11 281	12,2	53 186	57,7	1 200	1,3	25 170	27,3	144	0,2	1 130	1,2	92 111	100,0

* D'autres cofinancements proviennent des ressources budgétaires nationales du gouvernement (hors comptes de projet), qui débourse 1,1 million d'USD.

Tableau 2
Coûts du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
 (en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Emprunteur/ fonds de contrepartie		Prêt du FIDA		Don du FIDA		Déficit de financement		Bénéficiaires		Autres cofinancements*		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Travaux	3 987	7,3	32 592	59,3	-	-	18 221	33,2	144	0,3	-	-	54 947	59,7
2. Études et consultations	-	-	10 806	88,8	1 200	9,9	167	1,4	-	-	-	-	12 173	13,2
3. Formation	-	-	8 737	62,5	-	-	5 239	37,5	-	-	-	-	13 976	15,2
4. Don	-	-	1 051	40,5	-	-	1 543	59,5	-	-	-	-	2 593	2,8
5. Véhicules	296	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	296	0,3
6. Équipement et matériel	3 337	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 337	3,6
7. Fonctionnement et entretien	434	27,7	-	-	-	-	-	-	-	1 130	72,3	-	1 564	1,7
8. Traitements et indemnités	3 225	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 225	3,5
Total des coûts du projet	11 281	12,2	53 186	57,7	1 200	1,3	25 170	27,3	144	0,2	1 130	1,2	92 111	100,0

* D'autres cofinancements proviennent des ressources budgétaires nationales du gouvernement (hors comptes de projet), qui débourse 1,1 million d'USD.

Tableau 3
Coûts du projet par composante et par année du projet
 (en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	2020		2021		2022		2023		2024		2025		Total Montant
	Montant	%											
1. Infrastructure de filière	5 881	55	11 005	69	11 641	68	13 023	68	12 995	73	6 512	59	61 057
2. Compétences, technologie et entreprise	3 922	36	4 217	27	4 685	27	5 333	28	4 105	23	3 602	32	25 864
3. Gestion du projet													
3.1 Gestion des savoirs, planification et S&E	357	3	123	1	421	2	312	1	230	1	479	4	1 922
3.2 Coordination du projet	644	6	484	3	527	3	506	3	537	3	570	5	3 268
Sous-total	1 001	9	607	4	949	5	818	4	766	4	1 050	9	5 190
Total des coûts du projet	10 804	100	15 829	100	17 275	100	19 173	100	17 866	100	11 163	100	92 111

Stratégie et plan de financement et de cofinancement du projet

31. Le Projet SAAMBAT sera financé par le budget national du Gouvernement royal du Cambodge, un prêt du FIDA, un don du FIDA au pays et des contributions de bénéficiaires. Le déficit de financement de 25,2 millions d'USD pourra être couvert dans des cycles ultérieurs du Système d'allocation fondé sur la performance ou par un cofinancement à déterminer pendant l'exécution. Le Ministère de l'économie et des finances utilise actuellement les plans du Projet SAAMBAT pour mobiliser d'autres fonds issus de prêt à des fins de cofinancement et a entamé des discussions avec la Banque européenne d'investissement, qui devrait rendre sa décision finale d'ici à fin 2019. La réalisation des principaux éléments du projet est assurée quand bien même le cofinancement ne se concrétiserait pas.
32. Le FIDA accordera un financement de 53,2 millions d'USD sous forme de prêt au Gouvernement royal du Cambodge. Le gouvernement a confirmé qu'il apporterait un cofinancement en espèces de 11,3 millions de dollars des États-Unis, soit environ 21% du prêt du FIDA. La contribution issue du budget national permettra de financer l'entretien de l'infrastructure routière, estimé aux alentours de 1,1

million d'USD.

Un don du FIDA de 1,2 million d'USD a été confirmé et les bénéficiaires du projet fourniront 0,14 million d'USD sous forme de contribution en nature à la composante relative à l'infrastructure.

Décaissement

33. L'emprunteur/le bénéficiaire ouvrira trois comptes bancaires libellés en dollars des États-Unis (ci-après les "comptes désignés") à la Banque nationale du Cambodge, par l'intermédiaire desquels les ressources provenant du financement seront transférées sur les trois comptes du projet libellés en dollars des États-Unis et ouverts dans une banque commerciale.
 - i) Le Ministère du développement rural ouvrira et tiendra un compte pour exécuter la composante 1.
 - ii) L'Unité d'exécution du projet (UEP) relevant du Ministère de l'économie et des finances ouvrira et tiendra deux comptes pour exécuter la composante 2, l'un affecté au prêt et l'autre au don.
34. Les comptes désignés seront administrés suivant les modalités du compte d'avances temporaires. Toute avance faite sur ce financement devra être dissociée des autres fonds du projet.
35. Les seuils des relevés de dépenses applicables aux demandes de retrait pour toutes les catégories figurant à l'annexe 2 de l'accord de financement sont les suivants:
 - i) Les "retraits anticipés" relevant de la catégorie des "travaux" seront plafonnés à 3 000 000 USD et à 100 000 USD pour toutes les autres catégories.
 - ii) Les "remboursements" seront plafonnés à 100 000 USD pour toutes les catégories de dépenses.
36. Les pièces justificatives de tous les articles, y compris les formulaires actualisés de suivi d'exécution des contrats, devront rester disponibles pour inspection et vérification pendant les missions de supervision et d'audit.

Résumé des avantages et analyse économique

37. Le projet profitera principalement à l'économie cambodgienne car il permettra d'améliorer l'accès routier, ce qui se traduira par des économies durables en ce qui concerne le temps de déplacement et les frais d'utilisation des véhicules. L'instauration d'un accès toute l'année aux communautés, exploitations agricoles et marchés de zones rurales favorisera la poursuite de la croissance de l'activité économique le long de ces routes, les volumes d'échanges seront plus importants et l'accès aux intrants et services agricoles sera meilleur et plus compétitif, au profit du développement durable des ménages ruraux. En outre, l'investissement dans l'entrepreneuriat agricole améliorera la commercialisation de la production agricole et l'investissement dans les programmes d'amélioration des compétences permettra aux jeunes de s'intégrer davantage dans l'économie formelle.
38. Sur le plan social, le projet se traduira, dans les zones qu'il couvre, par une réduction des taux de pauvreté consécutive à une augmentation des rendements financiers des ménages. Il se traduira également par une augmentation des revenus qui permettra aux ménages d'améliorer la qualité de leurs régimes alimentaires et, partant, de leur nutrition. L'amélioration des infrastructures publiques contribuera également à améliorer l'accès aux services sociaux et à réduire les effets préjudiciables de la poussière sur la santé.
39. Le taux de rentabilité économique interne du projet est estimé à 33% (scénario de référence). Il ressort de l'analyse de sensibilité qu'il pourrait reculer à 20% dans le pire des cas, ce qui le placerait toujours au-dessus du coût d'opportunité du capital au Cambodge.

Stratégie de sortie et durabilité

40. La stratégie de sortie du Projet SAAMBAT vise à garantir la durabilité des résultats obtenus en matière d'approche programmatique et à pérenniser les institutions et biens publics (réels et virtuels) créés.
41. Toutes les infrastructures financées dans le cadre de la composante 1 du Projet SAAMBAT relèveront d'une instance clairement désignée responsable de leur fonctionnement et de leur entretien. Les infrastructures routières revêtues seront entretenues directement par le Ministère du développement rural. Les infrastructures routières gravillonnées seront financées à condition que les autorités locales acceptent d'en avoir la responsabilité et de les entretenir. Les installations telles que les marchés seront entretenues par des comités d'usagers. La composante 1 prévoit le financement du renforcement des capacités aux fins de l'entretien des infrastructures routières.
42. Les compétences acquises par les jeunes ruraux dans le cadre de la sous-composante 2.1 leur seront utiles à vie. Toutes les activités de formation professionnelle viseront à combler les lacunes détectées dans le secteur privé et devraient permettre aux intéressés de déboucher sur des emplois durables. En outre, le Fonds d'acquisition de compétences (FAC) sera mis en œuvre pour renforcer les capacités et élaborer du matériel didactique dans le but de répondre aux besoins de formation technique des jeunes ruraux. Le Fonds devrait continuer d'être employé à cette fin même après expiration du projet.
43. La sous-composante 2.2 contribuera également à mettre en place des institutions durables, dont le CDT, capables de répondre aux futurs besoins de l'économie rurale. La durabilité commerciale sera le critère déterminant dans l'élaboration des technologies numériques.
44. La durabilité environnementale des investissements réalisés dans le cadre du Projet SAAMBAT sera éprouvée au moyen de procédures de protection de l'environnement. La résilience face aux changements climatiques sera garantie par l'intégration d'analyses de vulnérabilité aux aléas climatiques réalisées à l'échelle locale et par l'adoption de normes de conception visant à permettre aux constructions de résister aux aléas climatiques alignées sur les normes en vigueur au sein de la communauté internationale des donateurs.

III. Risques

A. Risques liés au projet et mesures d'atténuation

45. On considère que le Projet SAAMBAT présente dans l'ensemble un risque faible; toutefois, certains risques modérés ont été mis au jour concernant le cadre intégré de gestion des risques au vu du contexte opérationnel et de l'expérience acquise au Cambodge. Les risques d'inadéquation en matière de gestion et de coordination seront atténués si l'accent est placé avant tout sur la planification préalable dans l'ensemble du plan de travail et du budget annuels et sur la coordination avec le Comité directeur du programme de pays. Les risques liés à la durabilité seront atténués grâce à l'établissement de responsabilités claires en matière d'entretien de l'infrastructure, appuyées par un renforcement des capacités. On considère que les préoccupations en matière de politique, de gouvernance et d'environnement et les préoccupations fiduciaires connexes présentent un risque moyen mais maîtrisable compte tenu de l'expérience acquise dans le cadre de l'exécution du programme de pays.

B. Catégorie environnementale et sociale

46. Au vu de l'évaluation des conséquences environnementales et sociales potentielles présentée dans la note d'examen des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique, le Projet SAAMBAT a été classé dans la catégorie

des projets présentant un risque environnemental et social B. En d'autres termes, le projet peut avoir des conséquences environnementales et/ou sociales négatives pour la population ou, dans une moindre mesure, pour des zones importantes sur le plan environnemental, mais elles sont: i) moins négatives que celles de la catégorie A; ii) propres à un lieu, et rarement irréversibles; iii) facilement réparables par des mesures de prévention ou d'atténuation.

47. Tout investissement lié aux infrastructures devra faire l'objet d'une procédure d'évaluation sociale et environnementale. Si des risques importants sont mis au jour, des plans d'atténuation des risques sociaux ou environnementaux seront élaborés. Les sous-projets relatifs à l'infrastructure routière porteront sur des portions d'une longueur maximale de 10 km et les travaux auront lieu sur des tracés routiers existants. Aucun relogement ne sera donc nécessaire.

C. Classification du risque climatique

48. Le Projet SAAMBAT vise notamment des zones très vulnérables aux conséquences à long terme des changements climatiques. Le projet comprendra la construction d'infrastructures dans les zones où les dégâts causés par les inondations peuvent engendrer des pertes si les procédures de conception technique appropriées – y compris l'examen des futures tendances en matière de changements climatiques – ne sont pas respectées. Toutefois, les zones visées par le projet ne sont pas touchées par des phénomènes météorologiques qualifiables de catastrophes. Les risques climatiques qui y existent ont fait l'objet d'un examen minutieux, sont bien compris et peuvent être maîtrisés par des mesures de gestion des risques adaptées. Par conséquent, le Projet SAAMBAT a été classé dans la catégorie des projets présentant un risque climatique "modéré".

D. Soutenabilité de la dette

49. En 2018, une équipe du Fonds monétaire international a procédé à une consultation avec le Cambodge au titre de l'article IV. Le ratio dette-PIB du pays était demeuré cette année-là à 30%. Le ratio dette publique-PIB du Cambodge présentait toujours un risque faible.

IV. Exécution

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du projet

50. Le Ministère du développement rural sera chargé d'exécuter le Projet SAAMBAT et mettra sur pied l'UGP responsable de la planification, de l'établissement des rapports et de la coordination générale. Le Ministère, par l'intermédiaire de l'UGP, devra exécuter la composante 1. Le Ministère de l'économie et des finances, par l'intermédiaire d'une UEP, se chargera de l'exécution de la composante 2.
51. Un comité de pilotage du programme de pays établi au niveau national et des plates-formes multipartites installées dans chaque pôle économique veilleront à ce que le Projet SAAMBAT, le Projet AIMS, le Programme ASPIRE et les projets de partenaires de développement soient exécutés de manière coordonnée. Des administrations provinciales de développement rural coordonneront le projet au niveau infranational, avec l'assistance d'une équipe d'appui.
52. Le Ministère du développement rural exécutera directement la composante 1, et les montants des investissements dans les infrastructures seront définis dans le cadre de la procédure d'exécution. Un prestataire de services techniques sera recruté pour examiner les sous-projets, procéder à une étude de faisabilité, étudier la conception du projet, réaliser une estimation des coûts, veiller au respect des garanties environnementales et sociales et à l'adaptation aux changements climatiques et superviser les travaux de construction en partenariat avec les ingénieurs des administrations provinciales de développement rural.

53. Le Ministère de l'économie et des finances exécutera la composante 2 par l'intermédiaire d'une UEP. L'unité responsable du FAC au sein de ce ministère dirigera l'exécution de la sous-composante 2.1 (Compétences des jeunes ruraux). Le CDT, qui relève de la Royal University of Phnom Penh, sera responsable de la direction technique de la sous-composante 2.2 (Technologie et entreprise au service de la filière agricole). Le gouvernement a désigné l'institut de recherche indépendant Centre for Policy Studies en tant que partenaire d'exécution de la sous-composante 2.3 (Études stratégiques, travaux de recherche en matière de politiques et élaboration de programme).

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

54. L'évaluation du risque fiduciaire s'appuie sur l'examen du système public de gestion financière cambodgien que la Banque mondiale a réalisé et publié dans le rapport du Projet sur la gestion et la responsabilité financières publiques, et sur le Cadre de mesure de la performance en matière de dépenses publiques et de responsabilité financière; il ressort de cette évaluation que le risque fiduciaire inhérent au pays est considéré comme élevé. Le projet prévoit d'adopter: i) un cadre de contrôle prévoyant des audits internes périodiques, des audits externes indépendants et des garanties sociales qui seront établies en conformité avec les procédures du FIDA; ii) un cadre de bonne gouvernance et de responsabilité mutuelle pour renforcer la responsabilité et améliorer la transparence conformément aux meilleures pratiques internationales.
55. La gestion financière et la passation des marchés du Projet SAAMBAT suivront les règles et procédures fixées dans le Manuel de gestion financière et le Manuel des passations des marchés auxquels le gouvernement a habituellement recours, sous réserve qu'elles respectent en tout état de cause les normes applicables établies par le FIDA.
56. Conformément aux dispositions de la section 4.03 d) des Conditions générales applicables au financement du développement agricole établies par le FIDA, trois comptes désignés libellés en dollars des États-Unis seront tenus pour recevoir le financement du FIDA: i) un compte désigné pour recevoir le prêt sera ouvert et tenu par le Ministère du développement rural pour exécuter la composante 1; ii) les autres comptes désignés (l'un pour recevoir le prêt et l'autre pour recevoir le don) seront ouverts et tenus par l'UEP du Ministère de l'économie et des finances pour exécuter la composante 2.
57. Le projet prévoit l'achat d'un progiciel de comptabilité exploitable en ligne adapté. Chaque organisme d'exécution tiendra un registre financier et présentera à l'UGP des rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels. L'UGP compilera les rapports financiers et établira les demandes de retrait à présenter pour examen au Ministère de l'économie et des finances.
58. Les plans de passation des marchés seront élaborés et actualisés à l'aide des modèles correspondants figurant dans le Manuel de passation des marchés du FIDA.
59. Les capacités des services d'audit interne du Ministère du développement rural et des organismes d'exécution sont limitées. Par conséquent, un cabinet d'audit interne privé examinera les contrôles internes, proposera des améliorations et formulera des recommandations. Les fonctions d'audit interne seront confiées aux services d'audit interne une fois que les missions de supervision du FIDA auront jugé qu'ils ont les capacités nécessaires.
60. Les audits externes seront effectués par un cabinet d'audit privé engagé par le Ministère de l'économie et des finances et le FIDA émettra un avis de non-objection à ce mandat.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

61. Le Projet SAAMBAT adoptera une planification intégrée dans le cadre de l'approche programmatique décrite ci-dessus. L'établissement du plan de travail et du budget annuels du Projet SAAMBAT sera coordonné avec l'établissement du plan de travail et du budget annuels du Projet AIMS et du Programme ASPIRE. Le comité de pilotage du programme définira l'orientation générale et confirmera les objectifs prioritaires pour l'année à venir.
62. Chaque organisme d'exécution du Projet SAAMBAT préparera son plan de travail annuel et son budget annuel et fixera ses objectifs et ses priorités annuels comme convenu avec le comité de pilotage. L'UGP compilera ensuite les plans de travail et budgets annuels et les présentera pour approbation au directeur de projet, sous réserve de non-objection de la part du FIDA.
63. Le cadre logique du Projet SAAMBAT fixe des buts clairs et quantifiés en termes d'objectifs, d'effets et de produits, en lien avec le Système de gestion des résultats et de l'impact et le Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA. Les principaux outils de S&E seront notamment une étude d'impact sur les ménages, des mesures concrètes des effets de l'infrastructure (comprenant notamment des comptages de la circulation), un système d'information de gestion en ligne, y compris un système d'information géographique, et des enquêtes annuelles sur les effets mesurant les résultats provisoires.
64. Le Projet SAAMBAT, qui est aligné sur d'autres projets, constituera un modèle d'investissements intégrés couvrant la vulgarisation, les services de commercialisation, les infrastructures et le renforcement des capacités des jeunes. La gestion de l'apprentissage et des savoirs aidera le gouvernement à affiner sa stratégie et à reproduire à plus grande échelle les éléments réussis du projet. La Plateforme Mékong du FIDA incorporera en outre les enseignements tirés de l'exécution du projet dans la sous-région et au-delà.

Innovation et reproduction à plus grande échelle

65. Les aspects novateurs de la conception du Projet SAAMBAT sont notamment:
 - i) Une approche axée sur la demande de la planification intégrée de la production, de la commercialisation et du développement des infrastructures, par l'intermédiaire des plates-formes multipartites.
 - ii) L'accroissement de l'utilisation des technologies numériques, y compris une approche équilibrée de la définition des besoins en amont et en aval, des essais, de la mise en pratique et du renforcement des capacités d'utilisation des technologies numériques dans l'économie rurale.
66. Il est possible de reproduire l'approche programmatique à plus grande échelle en l'adoptant dans l'ensemble du programme du FIDA et en amenant les organismes partenaires à l'appliquer. La formation professionnelle est intégrée au FAC, ce qui ouvre la voie à une reproduction à plus grande échelle. Le CDT et ses partenaires privés pourront reproduire à plus grande échelle les applications numériques une fois qu'elles auront été lancées et qu'elles auront fait la preuve de leur efficacité.

C. Plans de mise en œuvre

Plans de préparation à la mise en œuvre et de démarrage

67. Avant même que le projet ait été approuvé, l'équipe centrale du projet était déjà constituée de membres du Ministère du développement rural et du Ministère de l'économie et des finances. Des membres clés du personnel ont assisté aux séances de formation du FIDA et ont participé à la conception et aux négociations. Les principaux partenaires d'exécution ont été désignés et la raison d'être, les activités et les résultats du Projet SAAMBAT ont été approuvés. Les responsables des projets SAAMBAT et AIMS et du Programme ASPIRE comptent déjà des

référents chargés de l'approche programmatique et les dix premiers pôles économiques ont été délimités. La préparation à l'exécution arrive presque à son terme et les activités sur le terrain devraient commencer d'ici à début 2020.

Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement

68. Le FIDA effectuera une mission annuelle de supervision du Projet SAAMBAT ainsi que des missions supplémentaires d'appui à l'exécution afin de trouver des solutions concrètes en cas de problème. Le rapport d'achèvement de projet sera présenté par le Gouvernement royal du Cambodge dans les six mois qui suivent sa rédaction, accompagné de documents démontrant l'existence des résultats obtenus.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

69. Un projet d'accord de financement entre le Royaume du Cambodge et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe au présent rapport.
70. Le Royaume du Cambodge est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
71. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA, et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

72. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à cinquante-trois millions cent quatre-vingt-six mille dollars des États-Unis (53 186 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un don d'un montant équivalant à un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Gilbert F. Hougbo
Président

Negotiated financing agreement: "Sustainable Assets for Agriculture Markets, Business and Trade (SAAMBAT)"

(Negotiations concluded on 5 July 2019)

Loan No: _____

Grant No: _____

Project name: Sustainable Assets for Agriculture Markets, Business and Trade (SAAMBAT) (the "Project")

The Kingdom of Cambodia (the "Borrower/Recipient"), represented by the Ministry of Economy and Finance (MEF) or successor thereto.

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2) and Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of December 2018, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein, unless the Parties shall otherwise agree in this Agreement.

3. The Fund shall provide a Loan/Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the Loan is fifty three million one hundred eighty six thousand United States Dollars (USD 53 186 000).

B. The amount of the Grant is one million two hundred thousand United States Dollars (USD 1 200 000).

2. Loan is granted on highly concessional terms, and shall be free of interest but shall bear a fixed service charge as determined by the Fund at the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board, payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency. The Loan shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.

The principal of the Loan will be repaid at four and half per cent (4.5 per cent) of the total principal per annum for years eleven (11) to thirty (30), and one per cent (1 per cent) of the total principal per annum for years thirty-first (31) to forty (40).

3. The Grant is provided upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.
4. The Loan Service Payment Currency shall be the United States Dollar.
5. The first day of the applicable Fiscal Year shall be the 1st of January.
6. Principal and service charge shall be payable on each 1st of May and 1st of November.
7. There shall be three bank accounts denominated in USD (referred to as the "Designated Accounts") opened by the Borrower/Recipient in the National Bank of Cambodia, through which the proceeds of the Financing shall be further transferred to the three Project Accounts opened in a commercial bank in United States Dollars respectively:
 - (a) One will be opened and maintained by the Ministry of Rural Development (MRD) to implement the component 1;
 - (b) two will be opened and maintained by the Ministry of Economy and Finance PIU to implement the component 2, one for the Loan and one for the Grant.

The Borrower/Recipient shall inform the Fund of the officials authorized to operate the Designated Accounts.

8. One Counterpart Fund account shall be opened in the National Bank of Cambodia for Government counterpart Funds. Two sub-accounts shall be opened and maintained by MEF-PIU and MRD respectively, (referred as the "Royal Government of Cambodia (RGC) Counterpart Account") in commercial banks to receive the counterpart funds from the Counterpart Fund account. The counterpart contribution shall be segregated from IFAD resources.
9. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in the amount of approximately eleven million three hundred thousand United States Dollars (USD 11 300 000). The counterpart financing provided by the Borrower/Recipient shall include works (approximately USD 3.9 million), equipment and material (approximately USD 3.7 million), and operation and maintenance costs including taxes (approximately USD 3.7 million). The Project beneficiaries will contribute approximately USD 0.14 million as in-kind contribution to the infrastructure.

Section C

1. The Lead Project Agency (LPA) or Executing Agency (EA) shall be the Ministry of Rural Development (MRD) of the Borrower/Recipient or successor to the MRD.
2. The following is designated as an additional Project Party or Implementing Agency (IA): Ministry of Economy and Finance (MEF).
3. A Mid-Term Review will be conducted as specified in Section 8.03 (b) and (c) of the General Conditions; however, the Parties may agree on a different date for the Mid-Term Review of the implementation of the Project.

4. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Loan/Grant will be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:

- (a) The MRD Project Management Unit (PMU), Ministry of Economy and Finance Project Implementation Unit (MEF-PIU) and the Country Programme Steering Committee (CPSC) shall have been duly established and staffed in accordance with Section II, Schedule 1 to this Agreement;
- (b) The Project key staff, including a Project director and a Finance Officer at MRD, acceptable to the Fund shall have been duly appointed;
- (c) A computerized accounting system acceptable to the Fund shall have been identified at PMU;
- (d) A Project Implementation Manual (PIM) shall have been prepared in form and substance satisfactory to the Fund.

2. The following are designated as additional grounds for cancellation of this Agreement:

- (a) the Project has not started disbursing within 18 months from entry into force of this Agreement.

3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Director General
General Department of International Cooperation and Debt Management
Ministry of Economy and Finance
St. 92, Sangkat Wat Phnom, Khan Daun Penh,
Phnom Penh, Cambodia

For the Fund:

Country Director
Asia and the Pacific Division
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient.

KINGDOM OF CAMBODIA

Authorized representative

Date: _____

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Hougbo
President

Date: _____

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. **Target Population.** The Project shall benefit smallholder farmers with potential to strengthen market-led production, unemployed/underemployed youth from poor rural households who are willing to seek formal employment and enhance their skills accordingly; and private enterprises and co-operatives which play an important role in improving efficiency and value addition of key value chains in the Economic Poles. The Project is a national program, operating nation-wide and in around fifty (50) areas, referred to as Economic Poles (EP) of small holder production of commodities targeted by ASPIRE and AIMS (the "Project Area").

2. **Goal.** The goal of the Project is to reduce poverty and enhance food security in Cambodia.

3. **Objectives.** The objective of the Project is to sustainably increase productivity of rural youth, enterprises and the rural economy, contributing to the Goal of Reduced Poverty and Enhanced Food Security. There are expected to be about 200,000 rural households benefiting from services supported by the project. About 50,000 households will be direct beneficiaries. This impact will result from two Outcomes: (1) Poor rural people's benefits from market participation increased; and (2) Poor rural people's productive capacities increased.

4. **Components.** The Project shall consist of the following Components:

4.1. **Component 1. Value Chain Infrastructure.** The objective of this component is to benefit poor rural people through increase in market participation by funding development for rural infrastructure improvement. Physical outputs will include rural roads; rural markets and other value chain infrastructure facilities. Infrastructure subprojects will be selected on the basis of their ability to stimulate private investment and growth in value chains supported by AIMS/ASPIRE/TSSD, particularly the safe vegetable value chain. The Royal Government of Cambodia will seek other potential partners to cofinance the infrastructure.

4.2. **Component 2. Skills, Technology and Enterprise.** The objective of this component is to increase poor rural people's productive capacities by using digital technology through the following sub-components:

4.2.1. **Sub-component 2.1. Skills for Rural Youth and Enterprises.** The Project will work through the SDF and Enterprise Promotion Fund (EPF) in assisting approximately 6,800 rural youth to increase their productivity and earning potential through improved technical and workplace skills. The Project will engage a service provider to develop a soft skills training curriculum, map training demand (employers and potential trainees) and training providers and conduct an outreach campaign to link trainees to training opportunities. The service provider will also implement a business incubator to assist aspiring young entrepreneurs to establish rural enterprises. Outreach activities will prioritise the SAAMBAT Economic Poles but eligible rural youth will not be limited to those who are resident in the Economic Poles.

4.2.2. **Sub-component 2.2. Digital Technology and Enterprise for Agricultural Value Chains.** The Project will support (i) the development of an open digital platform and supporting infrastructure called Khmer Agriculture Suite (KAS); (ii) a

Challenge Fund to finance development and roll-out of copy-right protected innovative commercial mobile/ digital applications for the rural economy which will be linked to KAS; and (iii) an outreach campaign of digital literacy and digital adoption, uptake of existing mobile applications and testing and roll-out support for the KAS-linked applications.

- 4.2.3. Sub-component 2.3. Strategic Studies, Policy Research and Programme Development. The Project will (i) support activities to strengthen the programmatic approach linking the IFAD country programme and the partner projects in a common goal setting, planning and M&E framework aligned with RGC policy and IFAD corporate priorities; (ii) conduct the strategic studies /feasibility and/or pre-design studies of investments with potential to benefit small holders, including a major feasibility study for regional wholesale markets for the safe vegetable value chain; and (iii) conduct policy research to promote development of the small holder agriculture sector, extension of the digital technology eco system to the rural economy. Research will also focus on mainstreaming the IFAD 11 themes of climate change, gender, youth and nutrition in the national policy framework; and will inform the future development of the IFAD country programme.

II. Implementation Arrangements

A. Organisation and Management

1. Country Programme Steering Committee (CPSC)

1.1. Establishment and Composition. The CPSC shall be chaired by a Senior Official of MEF and will be composed of members representative of Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Ministry of Commerce (MOC), Ministry of Rural Development (MRD), National Committee for Sub National Democratic Development- Secretariat (NCDD-S) as Executing Agencies of the COSOP, IFAD, Development Partners that have co-operation agreements or MOU with IFAD, other ministries and agencies that have implementing responsibilities for COSOP programs and projects, or are important partners for IFAD and representatives of the private sector.

1.2. Responsibilities. The CPSC will set strategic directions for the Project Based Approach and IFAD-financed projects but will neither address the technical implementation of the projects under the programme nor review and approve the AWPB. The Committee will be supported by Technical Assistance under Sub-Component 2.3 for Policy Development and the support for the programmatic approach.

2. Lead Project Agency ("LPEA") or Executing Agency (EA)

2.1. The EA shall be MRD, who shall have the overall responsibility for the Project implementation. The responsibility will be carried out through a project management unit.

3. Project Management Unit ("PMU")

3.1. Establishment and Composition. A PMU shall be established within the MRD, with structure, composition, functions and responsibilities in accordance with the provision of the Standard Operating Procedure adopted by RGC for the administration of the externally funded projects . and acceptable to the Fund.

4. Project Implementing Unit (PIU)

4.1 Establishment and Composition. A PIU shall be established within the MEF, with structure, composition, functions and responsibilities in accordance with the provision of the Standard Operating Procedure adopted by RGC for the administration of the externally funded projects and acceptable to the Fund.

B. Responsibilities.

5. The PMU will be responsible for the consolidation of the planning, reporting and overall coordination of Project implementation. MRD, through the PMU, will be responsible for implementing Component 1, including all related procurement. MEF, through the PIU, will be responsible for implementing Component 2, including all related procurement.

C. Project Implementation Manual ("PIM")

6. Preparation. The Borrower/Recipient shall prepare, in accordance with terms of reference acceptable to the Fund, a PIM, which shall include, among other arrangements: (i) institutional coordination and day-to-day execution of the Project; (ii) Project budgeting, disbursement, financial management, procurement monitoring, evaluation, reporting and related procedures; (iii) detailed description of implementation arrangements for each Project component; and (iv) such other administrative, financial, technical and organizational arrangements and procedures as shall be required for the Project.

7. The PMU shall forward the draft PIM to the Fund for comments and no objection. The PMU shall adopt the PIM, substantially in the form to which the Fund provided its no-objection, and the PMU shall promptly provide copies thereof to the Fund. The Recipient shall carry out the Project in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated, or waived, the aforementioned manual, or any provision thereof, without the prior written consent of the Fund.

D. Monitoring and Evaluation

8. The Project will conduct household impact survey, physical measurements of infrastructure outcomes including traffic counts, and a web-based management information system (MIS) including geographical information system (GIS) capability.

E. Supervision

9. The Fund will conduct one annual supervision mission with the first mission provisionally scheduled for the third quarter of 2020. In addition, IFAD may conduct Implementation Support Missions (ISM) in order to advise on Project strategy and implementation approach and to assist the Project to identify practical solutions to any challenges and bottlenecks.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan/Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan/Grant and the allocation of the amounts to each category of the Financing and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan amount allocated (expressed in USD)	Grant amount allocated (expressed in USD)	Total Loan and Grant amount	Percentage (net of Government and other contribution)
I. Works	29 350 000		29 350 000	100
II. Consultancies	9 561 000	1 200 000	10 761 000	100%
III. Training	7 863 000		7 863 000	100%
IV. Grants and subsidies	975 000		975 000	100%
Unallocated	5 437 000		5 437 000	
Total	53 186 000	1 200 000	54 386 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

"Consultancies" under Category II shall mean eligible expenditures incurred related to all consultancy services and studies for the Project.

The grant funds will be utilized for consultancies under component 2.3.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan and Grant Account if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project:

1. Within 6 months of entry into force of the Financing Agreement, the Project will identify a customize accounting software as it is the practice in IFAD on-going supported projects, to satisfy International Accounting Standards and IFAD's requirements.
2. Within six (6) months of entry into force of the Financing Agreement , the MEF PIU will enter into Memorandum of Understandings (MoU) with TSC and CPS that will structure the collaboration, define roles, responsibilities and duties with regards to implementation, financial management, accounting and reporting.
3. Planning, Monitoring and Evaluation. The Borrower/Recipient shall ensure that a Planning, Monitoring and Evaluation (PM&E) system shall be established within twelve (12) months from the date of entry into force of this Agreement.
4. Indigenous People (IPs) Concerns. The Borrower/Recipient shall ensure that the concerns of IPs are given due consideration in implementing the Project and, to this end, shall ensure that:
 - (a) the Project is carried out in accordance with the applicable provisions of the relevant IP national legislation;
 - (b) indigenous people are adequately and fairly represented in all local planning for Project activities;
 - (c) IP rights are duly respected;
 - (d) IP communities, participate in policy dialogue and local governance;
 - (e) The terms of Declarations, Covenants and/or Conventions ratified by the Borrower/Recipient on the subject are respected;
 - (f) The Project will not involve encroachment on traditional territories used or occupied by indigenous communities.
5. Land tenure security. The Borrower/Recipient shall ensure that the land acquisition process has already been completed and that compensation processes were consistent with the Standard Operating Procedure for land acquisition and resettlement which includes the free prior and informed consent principles.
6. Compliance with the Social Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP). The Borrower/Recipient shall ensure that the Project will be implemented in compliance with IFAD's SECAP.

Environment and Social Safeguards. The Borrower/Recipient shall ensure that: (a) all Project activities are implemented in strict conformity with the Borrower/Recipient's relevant laws/regulations; (b) all Project activities give special consideration to the participation and practices of ethnic minority population in compliance with IFAD's Policy on Indigenous Peoples (2009), as appropriate; (c) proposals for civil works include confirmation that no involuntary land acquisition or resettlement is required under the Project. In the event of unforeseen land acquisition or involuntary resettlement under the Project, the Borrower/Recipient shall immediately inform the Fund and prepare the necessary planning documents; (d) women and men shall be paid equal remuneration for work of equal value under the Project; (e) recourse to child labour is not made under the Project; (f) the measures included in the Gender Action Plan prepared for the Project are

undertaken, and the resources needed for their implementation are made available, in a timely manner; and (g) all necessary and appropriate measures to implement the Gender Action Plan to ensure that women can participate and benefit equitably under the Project are duly taken.

7. Anticorruption Measures. The Borrower/Recipient shall comply with IFAD's Policy on Preventing Fraud and Corruption in its Activities and Operations.

Logical framework

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach	1 Persons receiving services promoted or supported by the project				Survey	Monthly	M&E officer	
	Total number of persons receiving services - Number of people		75000	227000				
	1.a Corresponding number of households reached				Survey	Monthly	M&E officer	
	Non-women-headed households - Number							
	1.b Estimated corresponding total number of households members				Survey	Monthly	M&E officer	
Household members - Number of people		500000	1000000					
Project Goal Reduce poverty and enhance food security	Declining rural poverty rates with improvement in status of women-headed hhs				country level poverty assessment	periodically after every 5 years	RGC and third-party assessments	Stimulating rural growth will reduce poverty Increase in agriculture growth will reduce poverty.
	rural poverty rate (%) -	20	15	10				
	Increasing agriculture growth rate				Government Economic Analysis	Periodically	Government Analysis	
	growth rate (%) -	1.5		2				
	Abbreviated Women's Empowerment in Agriculture Index				Feed the future survey	Periodically	USAID	
AWEIA - Number	0.74		0.8					
Development Objective Sustainably increase productivity of youth, enterprises and the rural economy	Number of direct beneficiaries experiencing at least 25% increased earnings-per-day from on-farm or off-farm work				Outcome survey	Baseline; Mid-term; End line surveys	Third Party Assessment	Political and economic stability in the country and the region.
	Households - Number		15000	30000				
	Number of beneficiaries reporting reduced variability of earnings with climate conditions				Outcome survey	Baseline; Mid-term; End line surveys	Third party assessment	
	Females - Number							
	Households - Number		20000	50000				
Outcome 1. Increase poor rural people's benefits from market participation	2.2.6 Households reporting improved physical access to markets, processing and storage facilities				Survey; M&E records	After mid-term annually	PSU and MRD and PDRD	Increased market participation will lead to increased productivity CI 1.2.3 Activities to be delivered in cooperation with other partners
	Households reporting improved physical access to markets - Percentage (%)			80				

	Households reporting improved physical access to markets - Number			160000				
	The growth in the traffic and businesses visible along the roads, in the markets and ferry landings constructed by the project.				Traffic and business volume surveys	Baseline. Mid-term; End line	MRD and technical consultant	
	increase in roadside businesses (%) -			25				
	increase in traffic (%) -			50				
	1.2.3 Households reporting reduced water shortage vis-à-vis production needs				M&E records	Annual	PMU and MME	
	Households - Number		1000	5000				
	Women-headed households - Number		150	750				
Output 1.1 Access Roads: Year-round access roads built in the areas of intervention	2.1.5 Roads constructed, rehabilitated or upgraded				M&E records	Annual	PMU	1. Demand-responsive output planning. 2. Appropriate technical standards. 3. Effective operation and maintenance.
	Length of roads - Length (km)		160	450				
	Km of road constructed, rehabilitated or upgraded				M&E records	Annual	PMU	
	Bitumen / concrete surface - (km)		100	300				
	Gravel surface - (km)		60	150				
Output 1.2 Other value chain infrastructure facilities constructed	2.1.6 Market, processing or storage facilities constructed or rehabilitated				M&E records	Annual	PMU	1. Demand-responsive output planning. 2. Appropriate technical standards. 3. Effective operation and maintenance.
	Market facilities constructed/rehabilitated - Number		25	75				
Output 1.3 Farmer benefit from improved on-farm and near-farm water management, solar pumping and productive RET	3.1.3 Persons accessing technologies that sequester carbon or reduce greenhouse gas emissions				MIS	Annually	RET suppliers	Financing for RET activities identified following favourable evaluation of S-RET
	Total persons accessing technologies - Number of people		5000	20000				
Outcome 2. Increase poor rural people's productive capacities	Number of rural youth productivity employed				Pre-training and post training tracking of applicants	Baseline; Mid-term; End line	PSU and SDF	The training adds value to the skills of the youth and enhances their demand in the job market.
	employment - Number		1500	4500				
	2.2.2 Supported rural enterprises reporting an increase in profit				Outcome Survey	Annually	PMU	
	Number of enterprises - Number		60	85				

Output 2.1.1 Number of rural youth trained in Technical Skills and supported to develop businesses	2.1.2 Persons trained in income-generating activities or business management			MIS	Annually	PMU & SDF	Economic opportunities exist for people with improved skills	
	Persons trained in IGAs or BM (total) - Number		2280					6840
	2.1.1 Rural enterprises accessing business development services (at least 30% with women in leadership positions)			MIS	Annual	PMU & SDF		
	Rural enterprises - Number		150					500
Size of enterprises - Number of people		300	1500					
Output 2.2.1 Digital Literacy and Adoption of Digital Technology	Number of persons trained in digital literacy			MIS	Annually	PMU & SDF	Use of digital technology can increase rural productivity.	
	People trained - Number of people		1500					5000
	Number of persons participating in technology adoption subprojects			MIS	Annually	PMU & SDF		
people trained - Number of people		1500	5000					
Output 2.2.2 Digital Innovations for the Rural Economy	Number of KAS apps developed for use by agriculture and rural sector and people benefiting from them			M&E and digital platform records	Annually	Service Provider SP3 and Techo Start-up Centre	Use of digital technology can increase rural productivity.	
	Applications tested and rolled out with grant funding - Number		2					5
	Users - Number		5000					12500
	Applications supported by Challenge Fund reaching testing stage - Number		3					10
	Users - Number			12500				
Output 2.3.1 Policy Guidance Notes	Policy 1 Policy-relevant knowledge products completed			PMU records	Annually	TA and PMU	Improved policy and decision-making leads to increased productivity	
	Number - Number		2					5

Note: Some additional indicators and disaggregated targets are in the ORMS system. This version has been edited and shortened for clarity and to meet the requirement of 2 pages. All people-centric logframe targets will be measured for youth and gender.